



ANGERVILLE

Samedi 5 Janvier 2013

Discours de Monsieur Lucien CHAUMETTE, Maire d'Angerville

Monsieur le Député, cher Franck
Monsieur le Conseiller général, cher Guy
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Étampois Sud-Essonne,
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal
Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs Pompiers
Mesdames et Messieurs les représentants des administrations :
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations locales
Père Patrick LEPCZUNSKI de la Paroisse d'Angerville
Mesdames et Messieurs les membres du Personnel communal

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Tout d'abord permettez-moi, comme le veut la tradition, de vous adresser, avec l'ensemble du Conseil municipal, tous nos vœux pour cette nouvelle année. Que 2013 soit pour tous synonyme de bonne santé et de beaucoup de bonheur tant sur un plan personnel que professionnel.

Je voudrais également vous présenter les excuses des personnes suivantes retenues par d'autres obligations:

- Madame Caroline PARATRE, Directrice de l'Union des Maires de l'Essonne
- Monsieur Dominique VAURY, Conseiller municipal délégué

En cette occasion de vœux pour la nouvelle année, je voudrais également et tout naturellement exprimer mes remerciements envers l'ensemble du personnel communal, tous services confondus, pour le travail accompli cette année encore avec professionnalisme et sens du service public.

Remerciements également à l'ensemble des personnes qui collaborent au quotidien à nos côtés et à votre service dans un esprit de concorde et de bonne entente, je veux bien entendu parler des services de l'État, du Département, des enseignants, des pompiers, des gendarmes et de bien d'autres.

Mais je n'oublie pas également l'ensemble des Présidents et membres des associations, tous bénévoles, et toujours dévoués pour faire de notre commune une ville qui bouge, une ville active où chacun peut s'investir. Parmi eux, je souhaite tout particulièrement saluer les membres du Secours Populaire, du Secours Catholique et des Restos du cœur qui réalisent au quotidien un énorme travail afin de soutenir et de soulager les personnes et les familles dans le besoin.

2013 s'ouvre et avec elle, la dernière année de notre mandat. Voilà en effet bientôt 5 ans que vos suffrages nous ont porté aux responsabilités de cette commune. Dans un contexte, vous le savez, plus que jamais difficile, les collectivités territoriales, au premier rang desquelles figurent les communes, se doivent d'être au quotidien, à vos côtés.

C'est ce que nous avons tenté de faire, avec succès je l'espère, au cours de ces dernières années. Malgré la baisse continue des aides et des subventions, nous avons réussi à tenir un service public de qualité et de proximité dans un contexte budgétaire tendu mais qui reste sain et sans avoir recours au matraquage fiscal. Mais cela, j'y reviendrai dans un instant.

L'année 2012 a encore été riche en évènements pour notre commune avec :

- les « soirées théâtre » qui rassemblent toujours plus de monde,
- le Salon d'Art dont la qualité et la renommée ne sont plus à prouver
- La cavalcade, véritable travail d'orfèvrerie et de minutie, fruit de plusieurs mois d'intenses préparations
- L'exposition exceptionnelle sur « les poilus, artisans des tranchées » des 11,12 et 13 novembre à l'occasion de la célébration de l'armistice et qui a transformé cette salle en musée rassemblant plus de 500 visiteurs parmi lesquels des classes de l'école élémentaire.
- Le Téléthon à l'occasion duquel les bénévoles ont pu récolter la somme de 14 519 € soit 3 000 € de plus que l'année dernière !
- La bourse aux jouets avec toujours autant d'exposants
- Le traditionnel marché de Noël au succès incontesté
- Et enfin, la manifestation « Angerville fête Noël », une première et que nous avons souhaité totalement gratuite et tournée vers les enfants. Spectacle de Noël, cinéma, ateliers du Père Noël et goûters avec le Père Noël. Plus de 490 personnes sur 2 jours dont 160 enfants inscrits aux ateliers.

Côté activités, et pour ne pas être trop long, je vais aborder sommairement les faits les plus marquants de l'année écoulée.

1. La zone d'aménagement concerté qui accueille le Lotissement de l'Europe a été entièrement réceptionnée et la voirie est à présent dans le domaine communal. Charge à nous d'en assurer l'entretien tout comme l'ensemble des espaces verts aux abords. C'est un travail important qui mobilise fortement nos services techniques. Cette réception définitive marque donc officiellement l'achèvement de 6 années de travaux durant lesquelles, au fur et à mesure des tranches de constructions, nous avons pu accueillir de nouveaux habitants qui, je l'espère, se plaisent à vivre à Angerville.

2. Sur un tout autre sujet, je vous informe qu'un dossier de demande de subventions dans le cadre d'un contrat régional a été élaboré afin d'envisager la construction d'un nouveau gymnase. L'actuel n'étant en effet plus adapté (absence de douches dans les vestiaires, surface de jeu usée, gradins inadaptés, absence de véritables espaces de stockage du matériel etc...). Réaliser ces aménagements à la structure existante se révélerait extrêmement coûteux pour un résultat d'intégration architectural et fonctionnel plus qu'incertain. Par ailleurs, nous ne

pourrions pas, dans cette hypothèse solliciter une subvention. Le nouveau bâtiment d'une surface totale de 1 550 m² répondant aux normes Hautes Qualités Environnementales (HQE) sera entièrement fait en bois (extérieur et intérieur). Il Permettra donc une bien meilleure isolation et légèreté du bâtiment avec une ambiance intérieure beaucoup plus chaleureuse. Doté de gradins, en bois également, d'une capacité de 264 places, il pourra accueillir les spectateurs dans de meilleures conditions. L'ensemble de l'exposition et de la luminosité du bâtiment seront étudiées pour offrir un confort de jeu optimal et une consommation d'énergie plus efficiente.

Par ailleurs, dans le cadre de ce projet, un city-stade, un terrain de pétanque, une extension de 50 places du parking de la gare côté Lotissement de l'Europe pouvant servir aux usagers de la SNCF la semaine et à ceux du gymnase le week-end ainsi que la réalisation de voiries d'accès et des espaces verts seront réalisés. Vous retrouverez un dossier thématique complet sur ce sujet dans le prochain bulletin municipal qui doit paraître dans une quinzaine de jours.

3. Toujours Lotissement de l'Europe, nous avons également réalisé une aire de jeux pour enfants qui est très occupée lorsque le temps le permet répondant ainsi à une forte attente exprimée.

4. Au niveau du groupe scolaire, l'année 2012 aura permis la réalisation de nouveaux aménagements avec :

- Un accès pour les cars de transports scolaires réalisé à l'arrière de l'école élémentaire au niveau du bois de la piscine permettant de désengorger l'accès devenu difficile au niveau de l'entrée principale de l'école tout en sécurisant le cheminement des élèves.
- Par ailleurs, les travaux d'extension de l'école maternelle annexe se sont poursuivis. Après la réalisation d'une salle de repos, de sanitaires et d'une salle des professeurs en 2011, nous avons entrepris la construction d'une salle de motricité et d'un préau en 2012. La réception des travaux devrait avoir lieu fin février. Ces nouveaux équipements, dont le centre de loisirs périscolaire peut profiter en dehors des heures de cours, apportent aujourd'hui un confort supplémentaire et permettent de répondre à l'ensemble des besoins.

Par ailleurs, toujours concernant les « affaires scolaires », ayant entendu bon nombre de commentaires et de reproche pour ne pas avoir construit une nouvelle école, je profite de cette occasion pour vous donner quelques précisions concernant les effectifs sur l'ensemble du groupe scolaire suite à une réunion que j'ai eu avec l'inspectrice d'académie.

Ainsi, en maternelle, l'effectif actuel est de 221 élèves répartis en 8 classes. En septembre 2013, nous tomberons à 179 élèves. D'où la fermeture certaine d'une classe voire peut-être même deux (la base de fermeture de la seconde classe étant fixée à 180 élèves).

Côté élémentaire, l'effectif global passera lui de 362 élèves en 14 classes cette année à 354 à la rentrée prochaine. La fermeture d'une classe étant fixée à 351 élèves. Nous n'avons donc qu'une marge de 3 élèves et deux départs sont hélas déjà prévus.

Vous le constaterez, après plusieurs années d'une constante augmentation résultant d'un accroissement accéléré de notre population avec la construction du lotissement de l'Europe, nous arrivons aujourd'hui à une stabilité et même à une décrue des effectifs. Nous pouvons donc, en toute confiance, affirmer que les structures existantes seront suffisantes et à même de répondre aux besoins à venir.

5. Autre projet en cours : celui de la construction d'une nouvelle médiathèque. En effet, chacun s'accordera pour dire qu'avec près de 4 200 habitants sur notre commune, la bibliothèque actuelle d'une superficie de 75 m² ne répond plus aux besoins ni aux attentes des lecteurs. C'est pourquoi, un groupe de travail a été formé pour réfléchir à la conception d'un nouveau bâtiment. Plusieurs visites de médiathèques ont été organisées et un projet a été monté. Ce dernier permettait de concevoir un bâtiment spacieux avec une zone pour les enfants comprenant un espace dédié aux activités de lecture. Par ailleurs, une petite salle de conférence et un large hall d'accueil devaient permettre une programmation régulière d'activités culturelles sous forme d'expositions temporaires ou d'interventions. Le but étant de permettre au plus grand nombre de s'approprier ce formidable lieu de culture et de découverte. Ce projet, d'une somme globale de 1 375 400 € a par ailleurs fait l'objet d'une attribution de subvention de 345 117 € que nous avons d'ores-et-déjà obtenue de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France qui dépend directement du Ministère de la Culture. Vous l'aurez compris, ce projet est bien avancé. Simplement, la compétence de gestion des bibliothèques-médiathèques (et non pas de la culture dans son ensemble comme j'ai pu faussement l'entendre) est une compétence intercommunale. Suite à notre intégration à la Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonnes (CCESE) depuis le 1^{er} janvier et sur laquelle je reviendrai plus après, c'est donc désormais à la CCESE qu'il revient de mener à terme ce projet. Je profite donc de cette occasion pour émettre le souhait que nos collègues de la CCESE poursuivent ce projet pour lequel une subvention est déjà obtenue. En ces temps difficiles et de raréfaction des aides, il serait dommage de devoir restituer cette subvention faute de réalisation.

6. Du côté de la Mairie, le projet d'extension des locaux avec réhabilitation de l'existant a pris du retard. Je vous rappelle que ces aménagements sont nécessaires pour permettre la mise en conformité avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances qui prévoit que les bâtiments publics doivent être, en 2015 au plus tard, accessibles à l'ensemble des usagers quelque soit leur handicap. Une subvention de 30 % du montant des travaux, de la part de l'Etat, a d'ores-et-déjà été obtenue et ils devront obligatoirement débiter cette année si nous ne voulons pas la perdre. Nous comptons également solliciter une aide du département. Ce réaménagement permettra également d'adapter la salle du Conseil municipal pour accueillir non pas 23 mais 27 conseillers à compter des prochaines élections. Vous le constaterez, sur ce chantier, nous ne devons pas perdre de temps !

7. L'année 2012 a également été celle des consultations, des rencontres et des préparations avec :

- La préparation de l'intégration de notre commune à la Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonnes (CCESE) que nous avons officiellement intégré le 1^{er} janvier dernier. En effet, la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 simplifiant l'organisation territoriale de la France prévoit la couverture de l'ensemble du territoire en intercommunalités avant le 30 juin 2013. Sur cette base, le Préfet de l'Essonne a pris un arrêté d'extension de la CCESE prévoyant l'intégration des 16 communes du canton de Méréville. Cette intégration, qui fut donc une obligation, ne doit pas être considérée comme une fatalité. Alors bien-sûr nous aurions souhaité que les discussions qui étaient en cours depuis presque 10 ans pour constituer une intercommunalité avec les communes du canton de Méréville

aboutissent, mais hélas il n'en fut rien. Les élus ne furent jamais capables de s'entendre. Alors aujourd'hui, c'est de l'avant qu'il nous faut aller. Si nous n'avons pas été véritablement acteur de notre intégration, nous pouvons, nous devons même, être les acteurs de notre destin de commune membre. Aujourd'hui, nous allons penser notre avenir collectif à 50 000 habitants. La CCESE se doit donc d'avoir pour ambition de développer des services au plus près des besoins et à l'échelle de tout son territoire. C'est à cette seule et unique condition que nous pourrions percevoir les bénéfices de cette intégration. Angerville, 3^{ème} commune de la CCESE par sa population, compte donc bien, avec l'ensemble des autres communes, être l'un des moteurs forts de la synergie communautaire. Je sais que beaucoup d'entre vous se posent des questions : qu'est-ce que cela va nous apporter ? Combien cela va-t-il nous coûter ? Ne va-t-on pas perdre notre identité et notre autonomie ? Autant de questions qui sont légitimes. Mais si je devais vous résumer l'essentiel, pour ne pas être trop long, sachez que la Communauté de communes n'est compétente, nous concernant, qu'au niveau de la bibliothèque et de la piscine qui sont désormais gérées directement par elle, avec les personnels attachés. La gestion des ordures ménagères, via le SICTOM d'Auneau, sera également gérée par la CCESE. Enfin, les zones industrielles devraient prochainement, avec leurs voiries, être déclarées d'intérêt communautaire et par conséquent directement gérées la CCESE. Pour le reste, les habitants de la Communauté de Communes bénéficient de l'ensemble des services qu'elle propose et à un tarif identique. Enfin, en termes de coûts, cette intégration représentera une taxe additionnelle comprise entre 70 et 80 € par foyer et par an. Soucieux de vous fournir le plus d'informations sur ce changement pour notre commune, j'ai demandé au service communication de réaliser un zoom spécial sur ce sujet dans le prochain bulletin municipal « Tour d'Horizon ». Je vous invite donc à le parcourir et sachez que nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

- Côté transports, 2012 marque la continuité de notre action et de notre mobilisation en faveur d'une augmentation du nombre de dessertes en TER dans notre gare. Avec toujours plus de voyageurs et une première victoire en 2011 à travers la création de 3 arrêts supplémentaires, nous devons poursuivre notre action pour contraindre le STIF et la région Ile-de-France à entendre les besoins légitimes des usagers qui sont lassés d'être les oubliés d'une région qui ne semble pas consciente de l'étendue de son territoire ou qui feint de ne pas l'être. Les Franciliens, même ceux du Sud rural, ont le droit à un service public de qualité. Et ce, à plus forte raison lorsqu'on sait que la Région Centre, la SNCF et Réseau Ferré de France ont conclu à la faisabilité technique d'arrêts supplémentaires que la région Ile-de-France refuse aujourd'hui de nous accorder. Heureusement, tout n'est pas noir. Aussi, depuis le 2 janvier dernier, de nouvelles liaisons de bus reliant Angerville à Etampes en passant par d'autres communes ont été mises en place par le STIF. Mais ne nous y trompons pas. En effet, même si nous notons le progrès et l'offre de service en plus, ces dessertes ne sauraient en rien remplacer la création d'arrêts en trains supplémentaires. Car lorsqu'un TER met 54 min pour relier Angerville à Paris, un bus met quant à lui près de 40 min pour relier seulement Angerville à Etampes... Votre Conseil prendra donc prochainement une nouvelle motion pour réclamer du STIF qu'il mette en place les dessertes confirmées comme faisables par la SNCF et je sais pouvoir compter, à nos côtés pour ce combat, sur le précieux soutien de notre député et de notre conseiller général.

- Puisque nous parlons des transports, comment ne pas parler également de la circulation et du stationnement en centre-ville ? En effet, cela fait plusieurs années que nous voyons la situation se dégrader avec une augmentation du nombre de stationnements gênants ou encore en double file et ce au mépris de la sécurité de tous. Pourtant, on ne peut pas dire qu'Angerville manque de places de stationnement avec 3 grands parkings gratuits et sans

limitation de durée au niveau du stade, de la salle polyvalente et du centre culturel. C'est pourquoi, j'ai souhaité qu'un groupe de réflexion, conduit par M. VAURY, conseiller municipal délégué, soit mis en place pour mener une série d'auditions auprès des commerçants, gendarmes et pompiers aux fins d'examiner une série de préconisations à mettre en œuvre pour remédier aux problèmes de stationnement et de circulation en centre-ville. La mission a donc rendu son rapport en novembre dernier et à la suite, le Conseil municipal en a approuvé les conclusions à savoir la mise en place de 3 zones bleues sur lesquelles le stationnement sera dorénavant limité à 1h30 au niveau des places Tessier et du Marché, de la place de l'Hôtel de ville et d'une portion de la rue nationale. Vous l'aurez compris, l'objectif est de permettre de désengorger ces zones de stationnement en journée pour permettre un meilleur roulement et éviter le phénomène de voitures « tampons » qui ne bougent jamais. Naturellement, pour être efficace, il faut que cette réglementation soit appliquée et respectée. Aussi, je vous informe que parallèlement à la mise en place de ce dispositif, la commune va procéder au recrutement d'un policier municipal qui travaillera en étroite collaboration avec la gendarmerie. Alors rassurez-vous, il ne s'agira pas de verbaliser et de faire « du chiffre » avec les procès-verbaux. D'ailleurs, une phase transitoire avec la distribution de PV Pédagogiques, pour vous informer au mieux, sera mise en place durant 1 mois avant une verbalisation effective. Je sais que ce dispositif n'est pas forcément populaire, mais j'assume ce choix et je compte sur le sens citoyen de chacun pour en assurer le succès et ainsi améliorer les conditions de stationnement en centre-ville. Bien-sûr, il n'est pas de recette miracle et des ajustements s'avéreront certainement nécessaires et là encore, je compte sur votre compréhension. En parallèle, certaines rues (encore en phase d'étude) seront placées en sens unique pour améliorer la fluidité du trafic. Enfin, la rue Jacob restera en double sens mais avec un stationnement alterné de chaque côté de la chaussée pour réduire la vitesse.

Naturellement les problématiques de circulation et de stationnement ne sauraient se cantonner au simple périmètre du centre-ville. D'autres réflexions, associant les riverains, seront donc conduites, à l'avenir, par quartiers lors de phases successives pour étudier les possibilités d'amélioration de la sécurité.

■ En termes de sécurité justement, je souhaite porter à votre connaissance deux informations qui ont fait l'objet d'une réflexion en 2012 et qui se concrétiseront en 2013 :

- Tout d'abord, la mise en place du dispositif « *réseau relais habitants* ». Présenté lors de la réunion publique qui a eu lieu avec la gendarmerie le 9 octobre dernier, il a pour but d'associer les habitants d'un « quartier » à leur propre sécurité pour accroître l'efficacité de la gendarmerie par le biais d'une transmission d'informations sur tout ce qui peut apparaître comme inhabituel (un véhicule n'appartenant à aucun « voisin » et qui rode régulièrement, des personnes qui n'habitent pas le secteur et qui semble effectuer des repérages, etc...). Mis en place avec succès sur d'autres communes de l'Essonne comme Breuillet, il vise à développer les bons réflexes qui font souvent défauts et qui sont pourtant essentiels au bon déroulement des enquêtes. Naturellement, il n'est pas question d'espionner son voisin ou encore de se substituer aux services de gendarmerie, seuls habilités à agir. Il s'agira simplement de s'appuyer sur quelques volontaires pour assurer une vigilance passive de leur quartier à l'image de ce que vous demandez peut-être à vos voisins de faire lorsque vous partez en vacances. Pour une première phase de test, deux « quartiers » dit résidentiels ont été sélectionnés. Leurs habitants seront donc prochainement conviés à une réunion de présentation à l'occasion de laquelle les volontaires pour devenir référents du

dispositif pourront se faire connaître. Par la suite, en fonction du succès rencontré, ce dispositif pourra s'étendre à d'autres secteurs de la commune.

- En parallèle à cette vigilance passive, je vous confirme, comme cela avait été annoncé à cette même réunion publique, la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune. Après avoir eu l'accord du Préfet, nous venons d'obtenir une subvention d'aide à l'implantation de près de 40 % de la part de l'Etat. 9 caméras seront donc implantées en entrées / sorties de ville et au niveau de la place Tessier en centre-ville avant la fin de cette année. Ces choix résultent d'un travail d'étude préalable effectué par des spécialistes de la gendarmerie et constituent les lieux d'implantation les plus efficaces.

- Enfin, sur un tout autre sujet, 2012 fut également l'année d'arrivée à complète maturation de la communication de notre commune, après déjà de fortes évolutions ces dernières années et vous en percevrez très prochainement les nouveaux fruits. En tout état de cause avant fin février pour ne pas entrer en conflit avec la période de gel d'évolution des supports de communication qui s'impose un an avant une élection. Parmi ces évolutions figurent :
 - Le changement de format de votre Tour d'Horizon pour une information détonante, au plus proche de vous et dans un style plus moderne et aéré garant d'un moment de lecture utile et agréable. J'espère qu'il vous séduira !
 - Egalement la refonte du site Internet pour l'adapter aux nouveaux usages avec une nouvelle ergonomie plus simple et plus intuitive facilitant son utilisation grâce à un cheminement vers l'information rapide et clair et une interface graphique relookée plus moderne et plus dynamique. Autre nouveauté, le site intègrera de nouvelles fonctionnalités multimédias et interactives permettant entre autres : de s'inscrire à la newsletter depuis le site, d'effectuer une demande de réservation, de partager sur les réseaux sociaux et de permettre aux associations de mettre elles-mêmes à jour leur espace pour garantir la pertinence des actualités associatives.
 - Enfin, puisque je viens de parler de réseaux sociaux, je vous annonce le lancement officiel, depuis décembre dernier, des comptes Facebook et Twitter de la ville. Bien que n'étant pas, je dois l'avouer, un grand usager des réseaux sociaux, j'ai conscience que notre commune doit pleinement s'inscrire dans la démarche Web 2.0 pour vivre avec son temps et s'adapter aux nouveaux modes de communication. C'est ce que nous avons fait et j'ai donc lancé mon premier tweet en décembre dernier au seuil de cette nouvelle année. Je vous encourage donc à aller consulter notre page et à la partager avec votre entourage. Toutes les infos sur cette thématique communication seront disponibles dans le prochain Tour d'Horizon.

Je vais donc m'arrêter là pour ce qui concerne le résumé de 2012 et qui tout naturellement augure très largement ce que seront les chantiers de 2013 qui marqueront à la fois une année de réalisation mais également d'achèvement de dossiers et de réflexions parfois entamés depuis de très longs mois. Je vous remercie pour votre patience après ce long énoncé que je vous assure avoir pourtant raccourci.

Le cap est donc tracé et je ne vais donc pas me livrer ici à l'exercice du bilan, bien que, compte tenu du contexte électoral qui s'annonce, c'eût été la dernière occasion de le faire librement. Mais ce n'est pas le but d'une cérémonie des vœux.

Simplement, si vous me le permettez, je souhaite profiter de la liberté qui m'est encore donnée de pouvoir communiquer librement, avant que la réserve électorale ne s'impose, pour vous donner le chiffre d'endettement de la commune. En effet, on entend parfois tout et son contraire et je pense que chacun a le droit à la vérité car après tout, c'est de vos impôts dont nous parlons. Aussi, sachez que notre annuité de remboursement du capital et de l'intérêt de la dette est de 174 513,03 €, ce qui, ramené à l'habitant, sur une base de 4000 habitants (moyenne basse en attente des chiffres officiels de l'INSEE) représente une dette annuelle d'environ 43,62 € par habitant. A ceux qui pourraient laisser penser que notre gestion ne serait pas rigoureuse, je les renvoie à ces chiffres qui valent mieux que de longs discours et je les encourage également à comparer cette situation aux autres communes eu égard également à nos taux d'impositions qui restent parmi les plus faibles pour une ville comme la nôtre.

L'avenir est donc devant nous et les possibilités pour le réaliser le sont également. A nous simplement de savoir rester vigilants et constants, surtout dans une période où les ressources des collectivités sont fortement contraintes. Mais comme vous, et avec vous, toute l'équipe municipale est attachée à l'évolution de notre ville tout en conservant une gestion saine et rigoureuse des deniers publics. Soyez donc assurés que tout sera fait pour que nos efforts se portent encore sur l'investissement pour cette année 2013.

Pour le reste, chacune et chacun d'entre vous jugera librement et en temps voulu. Sachez simplement que, tout au long de mes 48 années de mandat (d'abord comme conseiller, puis adjoint et enfin maire), je n'ai eu qu'un seul et unique but : servir ma commune, garantir une gestion saine et rigoureuse, préserver son identité, accroître tout en maîtrise sa démographie pour soutenir son économie et permettre à chacun d'y trouver sa place.

Car être Angervillois ce n'est pas qu'une affaire de naissance, c'est bien plus que cela. C'est une volonté de s'inscrire dans la vie de sa collectivité, de partager des moments et des expériences avec les autres, d'être solidaires et d'œuvrer pour que ce petit bout de campagne à une heure de la capitale reste et soit un endroit où il fait bon vivre.

Alors que le chant des promesses électorales va bien s'élever, ce sont les mots que je souhaitais vous dire et sur lesquels je souhaitais conclure mon intervention. J'aurai pour ma part à m'exprimer sur l'avenir... mais l'heure n'est pas encore venue, le mandat n'est pas encore terminé, et comme vous l'aurez constaté, il reste beaucoup du travail. J'en appelle donc à tous les élus pour rester mobilisés en ce sens dans un esprit de travail et de concorde pour suivre le cap tracé et ensemble poursuivre l'effort entrepris !

En ce début d'année, je souhaite que nous ayons tous une pensée pour ceux qui souffrent et qui n'ont pu se déplacer ce soir et je vous renouvelle à toutes et tous, ici présents, ainsi qu'à vos familles, mes vœux de bonne année et surtout de bonne santé.

Et pour ma part, je compte bien vous retrouver, ici même, dans un an, pour la dernière cérémonie des vœux.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.